
Annexes

Tableaux de référence de la comptabilité nationale

1. Le PIB et les opérations sur biens et services

| | Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %) | | | Prix évolution (en %) | 2011 | |
|---|---|------------|------------|--------------------------|----------------------------|---|
| | 2009 | 2010 | 2011 | | En milliards d'euros | Contribution à la croissance du PIB |
| Produit intérieur brut (PIB) | -3,1 | 1,7 | 1,7 | 1,3 | 1 996,6 | 1,7 |
| Importations | -9,6 | 8,9 | 4,9 | 5,4 | 594,3 | -1,4 |
| Total des emplois finals | -4,6 | 3,1 | 2,4 | 2,2 | 2 590,9 | 3,1 |
| Consommation effective des ménages | 0,7 | 1,5 | 0,6 | 1,8 | 1 471,9 | 0,4 |
| <i>dont : dépense de consommation :</i> | | | | | | |
| <i>des ménages</i> | 0,1 | 1,4 | 0,3 | 2,1 | 1 110,1 | 0,1 |
| <i>individualisable des administrations</i> | 2,2 | 1,7 | 1,5 | 1,1 | 320,7 | 0,2 |
| Consommation collective des administrations publiques | 3,1 | 2,0 | -2,2 | 2,0 | 168,7 | -0,2 |
| Formation brute de capital fixe | -10,6 | 1,2 | 3,5 | 2,9 | 401,2 | 0,7 |
| <i>dont : entreprises non financières</i> | -13,7 | 6,3 | 5,1 | 2,3 | 213,4 | 0,5 |
| <i>ménages</i> | -12,2 | -0,4 | 3,1 | 3,8 | 108,9 | 0,2 |
| <i>administrations publiques</i> | 2,4 | -8,1 | -1,9 | 3,6 | 61,4 | -0,1 |
| Variations de stocks (contribution à la croissance) | -1,2 | 0,1 | 0,8 | | 10,9 | 0,8 |
| Exportations | -12,1 | 9,6 | 5,3 | 3,2 | 538,2 | 1,3 |

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

2. Valeur ajoutée brute par branche

| | Évolution en volume aux prix de l'année précédente chaînés (en %) | | | En milliards d'euros courants |
|--|---|-------------|------------|-------------------------------------|
| | 2009 | 2010 | 2011 | 2011 |
| Agriculture, sylviculture et pêche | 6,4 | -5,7 | 3,9 | 32,8 |
| Industrie manufacturière, industries extractives et autres | -7,5 | 3,3 | 0,5 | 224,6 |
| Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution | -8,3 | 1,2 | -0,6 | 43,8 |
| Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac | 0,9 | -1,6 | -0,8 | 30,1 |
| Cokéfaction et raffinage | -32,0 | 27,7 | -0,3 | 3,5 |
| Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines | -18,4 | 6,8 | 6,4 | 25,5 |
| Fabrication de matériels de transport | -22,7 | 19,4 | -15,6 | 13,8 |
| Fabrication d'autres produits industriels | -4,2 | 2,3 | 2,6 | 107,9 |
| Construction | -6,0 | -4,8 | 0,0 | 110,1 |
| Services principalement marchands | -3,4 | 2,2 | 2,4 | 1 017,2 |
| Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration | -5,3 | 3,0 | 3,0 | 332,0 |
| <i>dont : commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles</i> | -5,7 | 3,3 | 3,2 | 203,0 |
| <i>transports et entreposage</i> | -6,1 | 3,8 | 3,3 | 84,9 |
| <i>hébergement et restauration</i> | -2,1 | -0,1 | 1,1 | 44,1 |
| Information et communication | -4,3 | 3,1 | 2,5 | 86,1 |
| Activités financières et d'assurance | 5,0 | -0,9 | 3,4 | 83,3 |
| Activités immobilières | 0,9 | 1,3 | 1,1 | 236,7 |
| Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien | -7,9 | 3,4 | 3,5 | 218,8 |
| Autres services | -0,3 | 0,7 | 0,0 | 60,2 |
| Services principalement non marchands ¹ | 1,1 | 0,9 | 1,2 | 404,3 |
| Ensemble | -3,0 | 1,5 | 1,8 | 1 789,0 |

1. Les services principalement non marchands regroupent l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale.

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

3. Quelques éléments du tableau économique d'ensemble

à prix courants

| | Évolution annuelle (en %) | | | 2011 |
|--|------------------------------|-------------|--------------|------------------------|
| | 2009 | 2010 | 2011 | (en milliards d'euros) |
| Produit intérieur brut | -2,5 | 2,7 | 3,1 | 1 996,6 |
| <i>dont : valeur ajoutée au prix de base</i> | 2,0 | 2,4 | 2,7 | 1 789,0 |
| <i>impôts sur les produits nets des subventions sur les produits¹</i> | -6,8 | 6,1 | 6,0 | 207,6 |
| Revenu national brut | -2,4 | 2,8 | 3,0 | 2 034,2 |
| Revenu disponible brut de l'ensemble de l'économie | -2,6 | 2,9 | 3,1 | 2 001,5 |
| Valeur ajoutée brute par secteurs | | | | |
| Valeur ajoutée des entreprises | -3,1 | 2,7 | 2,6 | 1 228,4 |
| Sociétés non financières | -4,1 | 2,4 | 2,8 | 1 004,1 |
| Entreprises individuelles | -6,2 | 1,4 | 2,5 | 136,1 |
| Sociétés financières | 17,5 | 9,2 | 0,2 | 88,1 |
| Valeur ajoutée des administrations publiques | 2,7 | 2,0 | 2,7 | 327,9 |
| Éléments du partage de la valeur ajoutée | | | | |
| Rémunération des salariés des entreprises | -0,9 | 2,2 | 4,0 | 753,7 |
| Excédent brut d'exploitation et revenu mixte des entreprises | -7,6 | 6,0 | -1,0 | 433,1 |
| Rémunération des salariés des administrations | 2,9 | 2,1 | 1,6 | 263,7 |
| Sociétés non financières | | | | |
| Excédent brut d'exploitation | -11,4 | 6,0 | -2,2 | 287,3 |
| Revenus de la propriété nets versés | 2,9 | -14,2 | 5,4 | 95,4 |
| Épargne brute | -5,5 | 16,6 | -11,5 | 136,0 |
| Formation brute de capital fixe | -13,5 | 7,9 | 7,7 | 202,3 |
| Variation des stocks (en milliards d'euros) | -21,8 | 6,9 | 14,8 | 10,6 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros) | 42,2 | -1,3 | -48,1 | -65,2 |
| Taux de marge ² (en points) | -2,4 | 1,0 | -1,5 | 28,6 |
| Taux d'autofinancement ³ (en points) | 6,4 | 6,2 | -14,6 | 67,2 |
| Sociétés financières | | | | |
| Excédent brut d'exploitation | 69,4 | 25,7 | -2,2 | 29,8 |
| Formation brute de capital fixe | -12,2 | -12,2 | 10,3 | 13,5 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros) | 8,4 | -3,6 | 1,1 | 28,7 |
| Ménages (y compris entreprises individuelles) | | | | |
| Excédent brut d'exploitation ⁴ | -4,7 | -0,5 | 3,5 | 158,2 |
| Revenu mixte | -6,6 | 2,0 | 2,3 | 121,1 |
| Salaires nets reçus | -0,1 | 2,4 | 2,9 | 681,7 |
| Prestations sociales hors transferts sociaux en nature ⁵ | 5,5 | 3,2 | 3,2 | 428,7 |
| Revenus de la propriété nets reçus | -2,7 | -0,9 | 3,7 | 127,7 |
| Impôts courants | -4,5 | 2,8 | 6,6 | 175,1 |
| Revenu disponible brut | 0,5 | 2,0 | 2,6 | 1 323,5 |
| Dépense de consommation finale | -0,6 | 2,5 | 2,3 | 1 110,1 |
| Revenu disponible brut ajusté | 1,1 | 2,3 | 2,6 | 1 685,4 |
| Consommation effective des ménages | 0,5 | 2,8 | 2,4 | 1 471,9 |
| Épargne brute | 6,0 | -1,0 | 4,0 | 213,4 |
| Formation brute de capital fixe | -13,4 | 0,9 | 6,8 | 120,0 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros) | 31,1 | -4,0 | 0,0 | 89,8 |
| Taux d'épargne ⁶ (en points) | 0,9 | -0,5 | 0,2 | 16,1 |
| Taux d'épargne financière ⁷ (en points) | 2,4 | -0,5 | -0,2 | 6,8 |
| Relations avec le reste du monde | | | | |
| Exportations de biens (FAB) | -16,7 | 13,4 | 8,3 | 419,8 |
| Importations de biens (FAB) | -17,3 | 14,1 | 12,3 | 490,6 |
| Exportations de services - importations de services (en milliards d'euros) | -5,3 | 0,2 | 7,5 | 14,6 |
| Solde des opérations de répartition en provenance du reste du monde (en milliards d'euros) | -2,8 | 3,5 | 0,1 | 5,1 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement de la Nation (en milliards d'euros) | 3,4 | -4,2 | -13,9 | -51,0 |

1. Les impôts sur les produits regroupent la TVA, les impôts sur les importations et d'autres impôts sur les produits (TIPP, taxes sur les tabacs, sur les alcools...).

2. Excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée brute.

3. Épargne brute / formation brute de capital fixe.

4. Excédent principalement tiré de la location de logements, y compris les loyers imputés que les propriétaires se versent à eux-mêmes.

5. Les prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature sont principalement des prestations en espèces (retraites, indemnités journalières, allocations familiales, indemnités chômage, RSA).

6. Épargne brute / revenu disponible brut.

7. Capacité de financement / revenu disponible brut.

Source : Insee, Comptes nationaux, base 2005.

Chronologie 2011

Janvier

France

- 01 Le Smic est revalorisé : il passe de 8,86 à 9,00 euros bruts de l'heure. Les médicaments remboursés à 35 % ne le seront plus qu'à 30 %. C'est la fin de la prime à la casse automobile, qui avait dopé notamment la vente des petites voitures des constructeurs français.
- 06 Le rapport sur le renforcement de la gouvernance économique au sein de l'Union européenne est remis au président de la République : il préconise de consolider le noyau franco-allemand et de créer un organe chargé de gérer en commun la dette des États de la zone euro.
- 15 Xavier Bertrand lance une réforme du système de contrôle et de remboursement des produits de santé suite au rapport de l'Inspection générale des Affaires sociales sur le Médiateur.
- 27 La loi relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle est promulguée (Journal officiel du 28 janvier).

Union européenne hors France

- 01 L'Estonie rejoint la zone euro.
- 25 La première émission obligataire du Fonds européen de stabilité financière (FESF) est un succès : la demande est près de dix fois plus importante que prévu avec près de 45 milliards d'euros d'ordres.

Monde hors Union européenne

- 04 Après la Tunisie, siège d'un mouvement de révoltes, que le président Ben Ali quitte pour l'Arabie saoudite le 14, l'Algérie connaît des émeutes : le gouvernement répond par des mesures destinées à juguler la flambée des prix des denrées alimentaires de base.
- 04 La Banque mondiale émet pour la première fois des obligations libellées en yuans sur la place de Hong-Kong.

Février

France

- 01 Le taux du livret A passe de 1,75 % à 2 %.
- 17 Le rapport annuel de la Cour des comptes est remis au président de la République. Le rapport critique notamment la gestion du Port de Marseille, du Centre national de la fonction publique territoriale ainsi que la campagne de vaccination contre la grippe H1N1. La Cour appelle aussi le gouvernement à annoncer de plus amples réformes pour respecter les engagements de réduction du déficit public.
- 21 Lors de la réunion du Conseil national de politique nucléaire, le président de la République présente les principales orientations de la filière : le partenariat entre Areva et EDF est réactivé, la coopération entre les différents acteurs pour la certification d'un réacteur de troisième génération s'intensifie, un partenariat nucléaire global est négocié entre la France et la Chine.

Union européenne hors France

- 04 Au Sommet de Bruxelles des vingt-sept chefs d'État et de gouvernement européens, le pacte pour l'euro qui instaure une coordination renforcée des politiques économiques pour la compétitivité et la convergence a été approuvé.

Monde hors Union européenne

- 03 L'indice mensuel des prix alimentaires, établi par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur la base d'un échantillon de 55 produits, a augmenté de 3,4 % en janvier : l'indice atteint son plus haut niveau depuis sa création en 1990.
- 14 Selon les estimations de la Banque mondiale, la Chine devient la deuxième puissance économique mondiale, devançant le Japon : le produit intérieur brut (PIB) du Japon, en termes nominaux, s'est élevé en 2010 à 5 474,2 milliards de dollars, contre 5 878,6 milliards de dollars pour celui de la Chine.

- 14 La nouvelle présidente du Brésil, Dilma Rousseff décide de faire 30 milliards de dollars d'économies budgétaires au cours de l'année.
- 19 Les ministres des finances des principales puissances économiques du monde s'accordent sur une batterie d'indicateurs évaluant les déséquilibres macro-économiques.
- 23 Avec la crise arabe, le prix du pétrole atteint 111 dollars le baril à Londres.
- 24 Le Pentagone choisit les avions ravitailleurs de sa flotte ; un manque à gagner pour Airbus qui perd par la même occasion 35 milliards de dollars et l'occasion de s'implanter aux États-Unis.

Mars

France

- 16 Publication du rapport du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale sur la précarité dans la fonction publique territoriale. L'étude rappelle que, des trois fonctions publiques, c'est la fonction publique territoriale qui emploie le plus fort taux de non titulaires et qui offre les plus faibles rémunérations et les plus faibles retraites.
- 31 L'île de Mayotte, par la loi du 7 décembre 2010, devient le 101^e département français et le 5^e d'outre-mer.

Union européenne hors France

- 12 Les dix-sept pays de la zone euro décident de renforcer le Fonds européen de stabilité financière (FESF) en portant ses ressources à 440 milliards d'euros et d'assouplir le plan de sauvetage de la Grèce en réduisant de 5,2 % en moyenne à 4,2 % le taux d'intérêt des prêts européens à la Grèce et en allongeant, de trois à sept ans et demi, les délais de remboursement.

Monde hors Union européenne

- 09 Le Qatar devient le pays au produit intérieur brut par habitant le plus élevé du monde grâce à une croissance économique de 20 % en 2011, selon des estimations publiées par le FMI.
- 11 Un tsunami déferle sur la côte Pacifique du Japon suite à un séisme. La centrale

nucléaire de Fukushima subit des dégâts considérables. L'approvisionnement en électricité de l'archipel et la production de nombreux secteurs s'en trouvent durablement perturbés.

- 14 L'Assemblée nationale chinoise adopte le plan qui doit guider « le rééquilibrage » de l'économie au cours des cinq prochaines années avec un objectif moyen de croissance annuelle de 7 %.

Avril

France

- 19 Le gouvernement confirme pour la deuxième année consécutive le gel de l'augmentation collective indiciaire pour l'ensemble des 5,2 millions de salariés des trois fonctions publiques.

Union européenne hors France

- 07 La BCE décide de relever son taux directeur d'un quart de point et de le passer à 1,25 %.
- 15 Le Premier ministre grec, Georges Papandréou, présente son second plan d'austérité demandé par ses créanciers, déclenchant une nouvelle grève générale.

Monde hors Union européenne

- 09 Les électeurs islandais refusent en majorité de rembourser la Grande-Bretagne et les Pays-Bas pour la faillite de la banque islandaise Icesave.
- 12 Au troisième trimestre, la balance commerciale chinoise est déficitaire de 1,02 milliard de dollars en raison d'une hausse des prix des matières premières : il s'agit du premier déficit depuis 2004.
- 14 À Sanya en Chine, troisième sommet des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) qui signent un accord de coopération financière.
- 15 Au G20, les pays concernés se mettent d'accord sur le suivi d'indicateurs permettant d'apprécier leurs grands déséquilibres économiques. Il s'agit, notamment, de faire analyser par le Fonds monétaire international (FMI) la dette et les déficits publics, le taux d'épargne et l'endettement privés ainsi que les déséquilibres de la balance commerciale et les flux d'investissement.

Mai

France

- 11 Présentation en Conseil des ministres d'un projet de loi de Finances rectificative pour 2011, qui supprime le bouclier fiscal et allège l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).
- 27 Le Conseil d'administration de Dexia approuve un plan massif de cession d'actifs.

Union européenne hors France

- 03 Le FMI et l'Union européenne annoncent un plan d'aide d'un montant de 78 milliards d'euros pour le Portugal.
- 04 La Commission européenne admet le principe du rétablissement temporaire des contrôles aux frontières nationales au sein de l'espace Schengen.
- 15 Un mouvement social - « Les indignés » - fait irruption pendant la campagne électorale en Espagne.
- 17 Le Conseil européen décide d'octroyer une assistance financière au Portugal à moyen terme sur la période de trois ans 2011-2014 ; le Portugal s'engage en contrepartie à réduire le déficit budgétaire à un niveau inférieur à 3 % d'ici 2013.
- 26 Le G8 à Deauville décide d'un partenariat pour soutenir l'élan démocratique dans les pays arabes en établissant un plan de prêts financiers sur trois ans de 12 milliards de dollars aux économies tunisiennes et égyptiennes.

Monde hors Union européenne

- 01 Oussama Ben Laden est tué par un commando.
- 24 Sommet de l'e-G8 à Paris : internet est présenté comme la troisième mondialisation de l'Histoire, après les grandes découvertes et la révolution industrielle du XIX^e siècle.
- 24 L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) lance pour les 34 pays qui la composent un nouvel indicateur : « l'indice de bien-être ».

Juin

France

- 21 L'Assemblée nationale adopte « la prime dividende », - obligatoire dans les

entreprises de plus de 50 salariés ayant versé des dividendes en hausse par rapport à la moyenne des deux dernières années.

- 29 François Baroin succède à Christine Lagarde au ministère de l'Économie et des Finances et Valérie Pécresse est nommée au ministère du Budget, suite à la nomination annoncée de Christine Lagarde à la tête du Fonds monétaire international (FMI).

Union européenne hors France

- 06 Cécilia Malmström, commissaire aux affaires intérieures, annonce un plan de lutte contre la corruption, lequel coûterait chaque année 1 % du produit intérieur des vingt-sept pays de l'Union européenne.

Monde hors Union européenne

- 01 Le Trésor des États-Unis confirme qu'il ne pourra plus emprunter après le 2 août et demande au Congrès de voter un relèvement du plafond de la dette publique afin d'éviter un défaut de paiement de l'État fédéral.
- 21 Ban Ki-Moon est réélu Secrétaire général des Nations unies.
- 28 Christine Lagarde, ministre française de l'Économie de 2007 à 2011, est nommée directrice générale du FMI et prend ses fonctions le 5 juillet.

Juillet

France

- 01 Les nouvelles règles de la retraite entrent en vigueur : l'âge légal de départ est relevé (loi du 9 novembre 2010) pour les personnes nées à partir du 1^{er} juillet 1951.
- 06 Le Parlement français adopte le projet de loi de finances rectificative pour 2011 qui allège l'ISF et supprime le bouclier fiscal.
- 13 L'Assemblée nationale donne son aval à la « règle d'or » qui inscrira l'équilibre des finances publiques dans la Constitution. Cette dernière devra être votée à la majorité des trois cinquièmes par les deux chambres réunies en Congrès.
- 13 Publication du rapport de la Cour des comptes sur la gestion de la dette publique. Le rapport recommande notamment d'améliorer l'information

sur les risques de dette, de favoriser la diversification de l'offre des prêts, de renforcer les moyens de contrôle interne et externe, d'accentuer les bonnes pratiques dans le recours à l'emprunt ou encore d'aider les collectivités locales en difficulté.

- 13** Promulgation de la loi sur les gaz de schiste. La loi vise à interdire l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par fracturation hydraulique et à abroger les permis exclusifs de recherches comportant des projets de recherches comportant des projets de recherches à cette technique.

Union européenne hors France

- 01** Entrée en vigueur de l'accord de libre-échange, signé en octobre 2010 entre la Corée du Sud et l'Union européenne, qui doit supprimer au cours des années à venir les droits de douane sur 11 200 produits coréens et 9 800 produits européens.
- 21** À l'issue du sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement, un deuxième plan d'aide à la Grèce, d'un montant global de près de 160 milliards d'euros, est adopté. Ce plan prévoit 109 milliards d'euros de prêts à la Grèce financés par l'Europe et le FMI, d'ici 2014. Le secteur privé (banques, assurances, fonds d'investissement) doit contribuer de manière volontaire à hauteur de 50 milliards d'euros.
- 27** L'agence de notation Standard and Poor's abaisse la note de crédit à long terme des obligations espagnoles.

Août

France

- 01** La rémunération du livret A est fixée à 2,25 % au lieu de 2 % en février.
- 24** Révision à la baisse des prévisions de croissance : le Premier ministre François Fillon annonce 12 milliards d'euros d'efforts budgétaires sur 2011-2012 : un en 2011 et onze en 2012.
- 26** Un rapport de l'inspection générale des Finances estime que plus de la moitié des 500 niches fiscales n'atteignent pas leurs objectifs.

- 30** Selon l'Insee, la France comptait 8,2 millions de pauvres en 2009.

Union européenne hors France

- 09** La Banque centrale européenne (BCE) lance une opération de refinancement et met de nouvelles liquidités à la disposition des banques fragilisées.

Monde hors Union européenne

- 02** Aux États-Unis, adoption par le Congrès de l'accord pour relever le plafond de la dette publique.
- 05** L'agence de notation Standard and Poor's abaisse la note AAA de la dette américaine à AA+ : c'est une première depuis 70 ans.
- 08** Communiqué des ministres des Finances et des Gouverneurs des Banques Centrales du G7 affirmant « l'engagement à prendre des mesures nécessaires pour soutenir la stabilité financière et la croissance ».
- 24** Moody's abaisse d'un cran la note à long terme de la plupart des établissements bancaires du Japon.

Septembre

France

- 01** Lancement du fonds public d'indemnisation des victimes du Médiateur, un anti-diabétique du laboratoire Servier, accusé d'avoir provoqué des centaines de morts.
- 19** Promulgation de la loi de finances rectificative pour 2011 (Journal officiel du 20 septembre). La loi met en œuvre certaines des mesures fiscales du plan de réduction des déficits présenté par le Premier ministre le 24 août et étend la garantie de l'État français aux nouvelles modalités d'intervention du Fonds européen de stabilité financière (FESF).
- 28** Présentation en Conseil des ministres du projet de loi de finances pour 2012.

Union européenne hors France

- 07** Le Sénat espagnol approuve définitivement une réforme introduisant dans la Constitution une « règle d'or » de stabilité budgétaire. Cette réforme instaure une limite au déficit budgétaire, sauf en cas de catastrophe naturelle, de récession ou de situation d'urgence. Dans ces cas,

la limite peut être dépassée, mais uniquement avec l'accord de la chambre basse du Parlement. Une loi organique, qui doit être adoptée d'ici au 30 juin 2012, introduit une limite chiffrée à 0,4 % du PIB à partir de 2020.

- 08** L'Italie adopte également une « règle d'or » sur la maîtrise des déficits publics, qui sera introduite dans la Constitution.

Monde hors Union européenne

- 11** Les pays du G8 promettent d'apporter aux pays du « printemps arabe » 58,8 milliards d'euros.
- 19** L'agence de notation Standard and Poor's abaisse d'un cran la notation de la dette italienne.

Octobre

France

- 09** Accord entre les gouvernements français, belge et luxembourgeois sur la répartition des risques liés au démantèlement de la banque Dexia, dans le cadre d'un plan de restructuration.

Union européenne hors France

- 13** ArcelorMittal décide de fermer définitivement les deux hauts-fourneaux et l'aciérie de son site de Liège, en Belgique.
- 26** Les États membres de la zone euro concluent un accord destiné à « rétablir la confiance » et à répondre aux tensions sur les marchés financiers. Les mesures annoncées concernent notamment la restructuration de la dette grecque, le renforcement du Fonds européen de stabilité financière (FESF), la recapitalisation des banques qui acceptent de renoncer à 50 % de la dette, et la discipline budgétaire. Les États de la zone euro s'engagent à adopter la « règle d'or » de l'équilibre budgétaire avant la fin 2012.

Monde hors Union européenne

- 10** Le prix Nobel d'économie a été décerné aux américains Thomas J. Sargent et Christopher A. Sims pour leurs travaux en macro-économie.
- 15** Manifestation à l'échelle planétaire des « Indignés » contre la réponse des États à la crise : « tous unis pour un changement global ».

- 31** La population mondiale franchit officiellement le cap des 7 milliards d'humains.

Novembre

France

- 02** Promulgation de la troisième loi de finances rectificative pour 2011 (Journal officiel du 3 novembre). Ce texte autorise l'État à accorder sa garantie à la banque Dexia dans le cadre du plan de restructuration établi avec la Belgique et le Luxembourg.
- 07** Rapport de la Cour des comptes sur la loi relative aux lois de finances (LOLF) faisant un bilan de ce nouveau cadre budgétaire : une réforme en apparence technique avec des avancées en termes de modernisation de la gestion budgétaire, mais tempérée par la révision générale des politiques publiques (RGPP) depuis 2007 ; celle-ci a recentré l'État sur ses missions prioritaires et a engagé de profondes restructurations (fusions de directions comme la fusion de la direction générale des Impôts et de la direction générale de la Comptabilité publique par exemple).
- 07** Le gouvernement Fillon annonce un nouveau plan de redressement des comptes publics de 7 milliards d'euros.
- 17** La cour d'appel d'Aix-en-Provence annule le plan social engagé par la direction de l'usine Fralib à Gémenos (Bouches-du-Rhône) qui prévoit la fermeture du site où travaillent 182 personnes. Les magistrats ont estimé que les propositions de reclassement n'étaient pas suffisantes.

Union européenne hors France

- 10** En Grèce, formation d'un gouvernement de coalition avec comme Premier ministre Lucas Papadémos.

Monde hors Union européenne

- 03** À Cannes, les pays du G20 réaffirment leur détermination de mener à bien la réforme du secteur financier dans des délais courts, en renforçant notamment les règles qui s'appliquent aux banques les plus importantes. D'autres décisions sont prises, s'agissant en particulier de la régulation des

marchés dérivés de matières premières ou encore de la nécessité de poursuivre l'encadrement des activités financières dans leur ensemble. Un accord est trouvé pour renforcer les capacités, les ressources et la gouvernance du Conseil de stabilité financière, préfigurant ainsi une organisation mondiale de la finance. S'agissant des juridictions non coopératives, les pays du G20 rappellent leur engagement à promouvoir la conformité aux standards internationaux d'échange d'information fiscale et financière. Par ailleurs, pour la première fois, le G20 étudie en profondeur la question des financements innovants, y compris d'une éventuelle taxe sur les transactions financières.

- 08** Gasprom met en service le gazoduc Nord Stream reliant les gisements russes à l'Allemagne à travers la mer Baltique.

Décembre

France

- 01** Le Smic est revalorisé : il passe de 9,0 euros à 9,19 euros bruts de l'heure.
- 05** Lancement du portail data.gouv.fr. Ce site internet regroupe et rend gratuitement accessible l'ensemble des données publiques, informations rassemblées, créées, conservées ou éditées par l'État, les collectivités territoriales, les personnes publiques ou privées chargées d'une mission de service public. De très nombreuses données de l'Insee, également disponibles sur le site insee.fr, sont notamment accessibles *via* ce portail.
- 08** Promulgation de la loi relative aux certificats d'obtention végétale (Journal officiel du 10 décembre). Le texte impose le paiement d'une redevance par l'agriculteur utilisant une partie de sa récolte pour la semer à nouveau lorsque cette récolte provient de semences protégées par un certificat d'obtention végétale (COV), sorte de droit de propriété intellectuelle détenu par « les obtenteurs » d'un type particulier de semence.
- 12** Areva annonce un milliard d'euros d'économies à l'horizon 2015, 1,2

milliard de cessions d'actifs et 2,4 milliards de provisions, après une perte historique en 2011.

- 21** Présentation en Conseil des ministres, par le ministre du Travail, d'une ordonnance relative à l'évolution de la sécurité sociale à Mayotte dans le cadre de la départementalisation. Ce texte engage la démarche de convergence progressive et adaptée sur 25 ans des prestations et des cotisations correspondant aux différentes branches de la sécurité sociale à Mayotte avec le droit commun de la métropole et des départements d'outre-mer.
- 28** Promulgation de la loi de finances 2012 (Journal officiel du 29 décembre). La loi prévoit de ramener le déficit public à 4,5 % du PIB en 2012 contre environ 5,7 % en 2011 : le déficit devrait ainsi atteindre 78,7 milliards d'euros fin 2012. Elle comporte plusieurs mesures fiscales nouvelles, comme la création d'une contribution exceptionnelle sur les très hauts revenus, une taxe sur les boissons sucrées et les boissons avec édulcorants, ainsi qu'une taxe sur les micro-logements dont les surfaces sont inférieures ou égales à 13 mètres carrés.

Union européenne hors France

- 08** La Banque centrale européenne (BCE) baisse son taux directeur d'un quart de point.
- 08-09** Adoption lors du Conseil européen des propositions de la France et de l'Allemagne concernant la zone euro : renforcement de la discipline budgétaire des États avec, par exemple, la systématisation de la « règle d'or » et amélioration de l'efficacité des fonds de sauvetage européens.
- 16** Moody's abaisse la note attribuée à la dette de la Belgique de deux crans.
- 21** La BCE offre aux banques de l'Union monétaire des prêts de trois ans au taux de 1 %.

Monde hors Union européenne

- 26** Le Brésil passe en 2011 devant le Royaume-Uni et devient la 6^e puissance économique mondiale.

Agents non financiers résidents (ANF) : répartis en trois catégories, à savoir les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ; les sociétés non financières (SNF) ; les administrations publiques (APU) qui regroupent l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) : personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Compétitivité-prix à l'exportation : égale au rapport d'un prix de référence étranger à un prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix de 24 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE. La pondération et les prix de ces 24 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ses 24 partenaires. Les 24 partenaires considérés sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie et Estonie), de l'Islande, du Chili, et d'Israël. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Déciles et rapports interdéciles : si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de chiffre d'affaires..., les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires :

- le premier décile (noté généralement D1) est le salaire au-dessous duquel se situent les 10 % des salariés disposant des salaires les plus faibles ;
- le neuvième décile (noté généralement D9) est le salaire au-dessus duquel se situent les 10 % des salariés disposant des salaires les plus élevés.

Le premier décile est, de manière équivalente, le salaire au-dessus duquel se situent 90 % des salariés disposant des salaires les plus élevés ; le neuvième décile est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salariés disposant des salaires les plus faibles.

Les déciles d'une distribution permettent de calculer des rapports interdéciles :

- le rapport D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution ; c'est une des mesures de l'inégalité de cette distribution ;
- le rapport D9/D5 compare le haut de la distribution à la valeur médiane ;
- le rapport D5/D1 compare la médiane au bas de la distribution.

Dépenses des administrations publiques : ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le chapitre XVIII du système de comptes nationaux (SCN) de 1993 et révisée en 1999 : la COFOG (*Classification of the Functions of Government*). Cette nomenclature répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité. La ventilation sur 2011 ne sera publiée qu'à la fin de 2012, ce qui explique que les données commentées ici portent sur 2010.

Le champ des administrations publiques et le montant des dépenses sont ceux de la comptabilité nationale. Conventionnellement, les dépenses d'intérêts de la dette,

lorsque la finalité de ces dépenses d'intérêts ne peut être distinguée de manière précise, sont comptabilisées dans la fonction « services publics généraux ». Ainsi, les intérêts de la dette payés par l'État, la Cades et l'Acoss sont comptabilisés en « services publics généraux » alors que ceux des autres administrations de sécurité sociale sont répartis entre santé et protection sociale. L'affectation des dépenses de transfert (transferts courants ou en capital) est faite suivant la dépense qu'elle finance lorsqu'elle est connue. Dans le cas contraire, elle figure conventionnellement en « services publics généraux ».

Le partage, délicat, entre dépenses de santé et de protection sociale peut nuire à la comparabilité des résultats internationaux. Sont comptabilisés, dans les chiffres français :

- en santé, les dépenses concernant la prise en charge de soins de santé (remboursement de consultations médicales et de produits pharmaceutiques) ;
- en protection sociale, les transferts en espèces aux ménages destinés à compenser les pertes de revenus dues à la maladie et aux accidents du travail (indemnités journalières).

Dépôts des administrations publiques au Trésor : l'endettement d'un organisme public auprès d'un autre organisme public n'est pas comptabilisé dans sa contribution à la dette au sens de Maastricht ; c'est ici le cas de la dette de l'État vis-à-vis des autres administrations publiques au titre de leurs dépôts.

Dette publique au sens de Maastricht : elle est cohérente avec les comptes nationaux financiers, mais elle diffère du total du passif des administrations publiques car : elle exclut certains instruments de dette essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement ; elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues ; enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux.

Dette publique nette : elle est égale à la dette publique notifiée diminuée des dépôts, crédits et titres de créances négociables (évalués à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques des autres secteurs.

Emploi en comptabilité nationale : en comptabilité nationale, tous les types d'emploi (salariés, non salariés) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi dit « **en personne physique** », quel que soit son temps de travail et même s'il est très réduit. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'outre-mer. Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'« **équivalent-temps plein** », qui prend notamment en compte le temps partiel : deux personnes travaillant à mi-temps sont par exemple comptabilisées pour un seul équivalent d'emplois en équivalent-temps plein. Le nombre est ainsi inférieur à l'emploi comptabilisé en personnes physiques. À l'inverse, la multi-activité et les corrections pour travail non-déclaré tendent à relever les effectifs en équivalent-temps plein.

Endettement des agents non financiers résidents : on présente ici un agrégat large de l'endettement des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de titres de créance émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale. L'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite dette « Maastricht ») est repris dans

cette présentation. L'encours de dette publique au sens de Maastricht est consolidé ; sont exclues de la valeur de la dette totale les dettes entre sous-secteurs des APU. L'encours de dette des ménages et ISBLSM, qui ne peuvent émettre des titres de créance, est uniquement constitué de crédits auprès des institutions financières. Cette présentation ne reprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux et les prêts entre affiliés. Ainsi, ne sont pas repris les prêts entre les sociétés non financières. Les financements par émissions d'actions ne sont pas non plus pris en compte dans cette présentation, car il ne s'agit pas d'endettement, mais généralement d'un renforcement des fonds propres.

Enquête Emploi en continu : enquête auprès des ménages, qui porte sur toutes les personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine. Chaque trimestre, 57 000 ménages répondent (parmi les 67 000 logements enquêtés, à l'exception des communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons), soit environ 108 000 personnes de 15 ans ou plus. Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. La collecte a lieu en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre. L'enquête en continu est prolongée par une enquête postale auprès des non-répondants, à laquelle répondent 1 500 ménages et dont les résultats sont disponibles plus tardivement. Le taux de chômage est estimé avec une précision de $\pm 0,3$ point.

L'enquête Emploi est la seule source permettant de mesurer le chômage selon la définition préconisée par le BIT.

Équivalent-temps plein : voir **Emploi en comptabilité nationale**

Exit tax : l'article 23 de la loi de finances pour 2011 instaure une « *exit tax* » exceptionnelle au taux de 10 % (dans la limite de 5 % des fonds propres) sur le montant de la réserve de capitalisation.

FAB - franco à bord : désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée au passage à la frontière à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre les frontières des pays partenaires. Lorsque ces coûts sont inclus, les

importations sont valorisées CAF (coûts, assurance, fret). Les exportations sont toujours mesurées FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement.

Parités de pouvoir d'achat (PPA) : taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune, le standard de pouvoir d'achat (SPA), qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être évalués pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 qui représente la moyenne de l'Union européenne à 27.

Part de marché relative de la France : elle rapporte les exportations françaises de biens et services vers le monde à celles du groupe de 24 pays OCDE. Elle est calculée en volume en déflatant la valeur des biens et services exportés par un indice de prix d'exportation.

Personne physique : voir **Emploi en comptabilité nationale**

Ratios d'endettement : leur suivi permet d'apprécier l'adéquation des financements obtenus sous forme d'emprunts par les agents économiques aux évolutions de l'économie réelle. La répartition par instrument des financements obtenus (crédits, titres de créance) fournit, quant à elle, des indications sur les substitutions réalisées entre les différentes formes d'endettement.

Revenu disponible ajusté des ménages : il est égal au revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature, contreparties des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Secteur des sociétés d'assurance : regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une

épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. Il inclut par ailleurs les opérations réalisées par la Coface pour le compte de l'État français.

Les sociétés d'assurance régies par le code de l'assurance reçoivent des primes et versent des indemnités, tandis que les autres entités reçoivent des cotisations et versent des prestations. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la différence entre les primes ou cotisations, augmentées des revenus du placement des réserves, et les indemnités ou prestations dues. Dans le cas de l'assurance-vie, cette définition intègre les décalages temporels entre le versement des cotisations par les épargnants et le bénéfice qu'ils en tirent (à la clôture du contrat) en tenant compte des provisions financières que la société d'assurance doit réglementairement constituer.

Taux de change effectif nominal (respectivement réel) de la France : calculé en agréant les parités nominales (respectivement déflatées par les prix à la consommation) des monnaies de 42 pays, partenaires commerciaux de la France, au moyen d'une pondération de même type que celle qui est utilisée pour le calcul de la compétitivité-prix.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale, ou d'une combinaison des deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de

compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

Taux de couverture : rapport entre les exportations et les importations FAB.

Taux de croissance annuel : en pourcentage de l'année n , il rapporte le flux de l'année n à l'encours observé à la fin de l'année $n-1$.

Titres de créance : ils désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créances négociables émis sur le marché français (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons à moyen terme négociables), le *commercial paper* émis à l'étranger, les *Euro medium term notes* (EMTN) et les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT). Au sein des titres de créance, les titres à court terme sont les titres d'échéance initiale inférieure à un an et les titres à long terme ceux dont l'échéance à l'émission est supérieure à un an. Pour ces dernières, les émissions des groupes bancaires acquises par ces mêmes groupes sont exclues des statistiques présentées dans la présente fiche.

Transferts sociaux en nature : forme de revenus qui trouvent leur contrepartie en consommation finale, sans qu'il y ait pour autant une dépense de la part du ménage bénéficiaire. Il s'agit par exemple des remboursements de médicaments, des dépenses d'éducation prises en charge par les administrations publiques.

Volumes (des échanges extérieurs) : mesurés aux prix de l'année précédente chaînés.